

L'ÉVALUATION

I. Définition

Évaluer, c'est recueillir des informations pour porter un jugement, une appréciation sur un comportement, une attitude, le résultat d'une action, permettant une prise de décision.

On examine le degré d'adéquation des données recueillies à un modèle ou une norme :

- Externe

La norme correspond à une échelle de mesure établie en dehors de l'évaluateur et qui reste stable quel que soit le moment de l'année et les circonstances.

C'est le cas, par exemple, des évaluations nationales du CE2 où les résultats obtenus par les élèves sont comparés à une moyenne nationale.

Cette norme externe se veut être objective.

- Interne

La norme repose sur des valeurs propres à l'évaluateur ou des valeurs négociées avec les personnes évaluées, valeurs qui peuvent évoluer selon le contexte. La norme interne est subjective.

II. Pourquoi évaluer ?

1. Le rôle de l'erreur dans les apprentissages

« Rappelons que dans tout apprentissage le critère le plus sûr du succès ou de l'échec est la volonté de celui qui apprend. L'évaluation, par excellence, celle qui est proprement pédagogique, est donc celle qui détermine si l'élève a vraiment fait ce qu'il voulait faire, s'il a acquis cette souplesse, cette liberté que chacun veut acquérir quand il apprend. C'est sur cela qu'on peut le juger, qu'il demande lui-même à être jugé. Le verdict peut être négatif : tu joues faux, on ne comprends pas ce que tu écris... autrement dit : tu n'as pas fait ce que tu voulais. Mais il peut être aussi positif, révéler à l'élève que sa performance est meilleure que ce qu'il pense lui-même. En tout cas, le rôle du pédagogue n'est pas de renoncer à évaluer, ni d'enfermer l'élève dans son échec, ce qui dans les deux cas revient à l'abandonner ; il est de lui montrer comment en tirer parti. Ensuite, il peut expliquer les causes de l'échec ; et il le peut d'autant mieux que ce dernier a motivé l'élève à les connaître ; apprendre à respirer (pour savoir nager) l'intéressera au moment précis où il aura compris que c'est une mauvaise respiration qui l'empêche de faire ce qu'il veut.

Le drame de l'échec est que celui qui le subit le ressent comme une défaite de son propre moi. Sentiment souvent excessif, que l'éducateur doit redresser, en faisant comprendre à l'élève que l'échec concerne ce qu'il fait et non ce qu'il est. Toujours est-il qu'il comporte un aspect positif : l'idée que tout savoir-faire engage la personne tout entière. »¹

2. Qu'est-ce que l'erreur ?

Une erreur est le fait de ne pas être parvenu à l'objectif que l'on visait. L'erreur est donc un décalage entre une compétence visée et un résultat obtenu.

Evaluer, c'est donc comparer l'objectif, la compétence visée avec le résultat, la performance réelle.

III. Les différents types d'évaluation

1. L'évaluation diagnostique

L'évaluation diagnostique est envisagée en début d'apprentissage ou de formation lorsqu'on se pose la question de savoir si un sujet possède les capacités nécessaires pour entreprendre une formation ou pour suivre un apprentissage.

2. L'évaluation formative

L'évaluation formative intervient dans le cours d'un apprentissage et permet de situer la progression de l'élève par rapport à un objectif donné.

Dans le cas d'une évaluation formative, l'objectif est d'obtenir une double rétroaction :

- sur l'élève pour lui indiquer les étapes qu'il a franchies et les difficultés qu'il rencontre ;
- sur le maître pour lui indiquer comment se déroule son programme pédagogique et quels sont les obstacles auxquels il se heurte.

Elle intervient lors des bilans, au terme d'un processus d'apprentissage ou de formation.

L'évaluation formative donne des informations sur l'efficacité des pratiques, sur l'organisation de l'action pédagogique et ses résultats collectifs. Elle intéresse principalement l'enseignant ou l'équipe pédagogique, mais aussi l'institution (l'IEEN). Elle porte sur les situations et pratiques pédagogiques, les démarches et méthodes, les ressources et conditions d'enseignement.

¹ Olivier Reboul

Cette évaluation s'appuie sur des observations, des bilans (de type qualitatif), des analyses en fonction des objectifs visés.

La fonction de l'évaluation formative est l'aide à l'amélioration de la démarche d'enseignement, à la régulation de l'action.

3. L'évaluation sommative

L'évaluation sommative vise à prendre une décision d'orientation ou de sélection en fonction des acquis. Elle permet de situer les élèves les uns par rapport aux autres.

L'évaluation sommative, située en fin de cursus ou en fin de séquence d'apprentissage, sanctionne un cycle d'études (ou d'apprentissage) fait la somme des compétences acquises.

Elle est principalement destinée à l'institution, mais aussi aux parents et aux élèves. Elle porte sur le résultat des apprentissages, sur le niveau de performance de l'élève dans les domaines scolaires. Ces résultats ont valeur de contrôle, de bilan.

Cette évaluation, principalement quantifiée par des notes ou des scores, se fait en fonction d'une norme externe. C'est le cas par exemple des évaluations nationales, où la norme est établie à partir de la moyenne des scores nationaux.

4. Evaluation diagnostique, formative et sommative

	Evaluation diagnostique	Evaluation formative	Evaluation sommative
A quel moment ?	Avant un nouvel apprentissage.	Régulièrement au cours de l'apprentissage.	A la fin d'une étape ou d'un cycle de travail.
Qu'évalue-t-on ?	Le niveau de compétence d'un élève pour l'aider à le compléter.	La maîtrise progressive des compétences.	L'acquisition des compétences visées par l'apprentissage.
Comment recueillir les informations ?	En déterminant les comportements à observer. En choisissant les situations pédagogiques appropriées.	En observant les élèves pour identifier dans leurs formulations, leurs productions, les réussites, les erreurs et les difficultés.	En faisant un contrôle ou une évaluation.
But	Déterminer le seuil de compétence atteint par l'élève dans un apprentissage.	Pour analyser les résultats et apporter des remédiations. Pour poursuivre ou modifier l'enseignement.	Pour certifier le niveau de l'élève.

	Evaluation diagnostique	Evaluation formative	Evaluation sommative
Apports pour l'élève	Lui faire prendre conscience de ce qu'il sait déjà.	Lui permettre d'interpréter ses erreurs et ses réussites.	Lui permettre de constater ses acquisitions.
Apports pour l'enseignant	Aider les enseignants dans la programmation des séquences.		

5. Les autres types d'évaluation

- L'évaluation formatrice

L'évaluation formatrice permet à l'élève de prendre conscience de ses difficultés, de ses besoins, de ses stratégies d'apprentissage, ... Ce type d'évaluation est au service de l'autonomie de l'élève et conduit progressivement à une auto-évaluation.

Elle est souvent regroupée avec l'évaluation formative car elles ont une fonction d'aide à la régulation.

- L'évaluation normative

Une évaluation est dite normative quand elle réfère la performance d'un apprenant aux performances des autres apprenants. Elle mesure un écart entre un résultat et une attente ou une exigence. Cette norme est valable pour tous.

- L'évaluation critériée

Une évaluation est dite critériée quand on ne compare pas l'apprenant aux autres mais qu'on détermine par la référence à des critères.

IV. L'auto-évaluation

L'auto-évaluation participe à l'autonomie et à l'émancipation de la pensée de l'apprenant qui est censé piloter ses stratégies, revenir sur la réalisation de son activité, exercer un regard critique sur ses productions.

1. Apprentissage de l'autonomie et auto-évaluation

La liberté qu'amène l'autonomie de la pensée et de l'action suppose une pensée critique, qui permettra de prendre des positions, défendre ses idées, construire ses représentations dans toutes les situations de la vie quotidienne. Elle engage le sujet dans ses dimensions cognitives (métacognition), affectives, émotionnelles.

L'auto-évaluation concerne autant la résolution de problèmes que l'élaboration d'un projet. Cette compétence suppose des habiletés régulatrices tournées soit vers le passé (rétroaction), le présent (interaction), soit vers l'avenir et donc vers la créativité (la proaction).

2. Les trois approches de l'auto-évaluation

- La pensée critique cherche à identifier les stratégies, attitudes, processus qui favorise la construction de la pensée critique.
- La métacognition valorise l'activité d'auto-contrôle de l'apprenant sur les procédures et processus mobilisés dans la conduite d'une activité.
- L'apostrophe évaluative met en évidence l'importance des processus affectifs, émotionnels et cognitifs pour interroger ses cadres de pensée pour pouvoir appréhender autrement la réalité.

3. Les obstacles à l'auto-évaluation

- La volonté de se fondre dans le groupe, de rester anonyme.
- La peur de se découvrir autrement.
- L'adhésion au sens commun.
- La crainte d'une dévalorisation de soi.
- La résistance au changement...

V. Remédiation et régulation

1. La remédiation

La remédiation est l'acte pédagogique qui doit permettre à l'enseignant d'apporter un remède, de rectifier les procédures inadaptées, de réduire les écarts entre l'action et le résultat attendu.

2. La régulation

Réguler, c'est pouvoir agir sur les processus qui sont à l'origine de l'erreur, sur l'activité cognitive. Cette action consiste à s'interroger sur les procédures employées, à vérifier si elles sont conformes (ou exactes) et appropriées à la situation.

3. L'autorégulation

L'autorégulation suppose que les élèves puissent réguler par eux-mêmes leur activité. Ils doivent pouvoir se référer à des critères de réussite, critères de réalisation, d'évaluation. Dans les pratiques de classe, il est plus légitime de parler d'autocorrection (souvent à l'aide d'une grille de critères).